



Revue archéologique de l'Est

Tome 67 | 2018
n° 190

Un cas de peste dans une sépulture du XIV^e siècle creusée dans la roche : le diagnostic de la chapelle de Barain à Avosnes (Côte-d'Or)

Romuald Pinguet, Carole Fossurier et Pascal Listrat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/11848>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2019
Pagination : 481-487
ISBN : 978-2-915544-42-8
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Romuald Pinguet, Carole Fossurier et Pascal Listrat, « Un cas de peste dans une sépulture du XIV^e siècle creusée dans la roche : le diagnostic de la chapelle de Barain à Avosnes (Côte-d'Or) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 67 | 2018, mis en ligne le 28 mai 2020, consulté le 25 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rae/11848>

UN CAS DE PESTE DANS UNE SÉPULTURE DU XIV^e SIÈCLE CREUSÉE DANS LA ROCHE : le diagnostic de la chapelle de Barain à Avosnes (Côte-d'Or)

Romuald PINGUET*, Carole FOSSURIER**, Pascal LISTRAT*

Mots-clés Avosnes, Côte-d'Or, sépulture, peste, monnaie maille double, XIV^e siècle, Bourgogne.

Keywords Avosnes, Côte-d'Or, graves excavated in stone, plague, medieval coin, XIVth century, Burgundy.

Schlagwörter Avosnes, Côte-d'Or, Grabstätte, Pest, Münze maille double, 14. Jh., Bourgogne.

Résumé Lors d'un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2014 à la chapelle de Barain (Avosnes), des sépultures creusées dans la roche ont pu être mises en évidence, alors que celles-ci sont relativement rares en Bourgogne. L'une d'elles présentait une monnaie datée 1347/1348, période de la Grande Peste. Des tests biomoléculaires ont été effectués sur les ossements pour déterminer l'éventuelle présence du pathogène : ces derniers se sont révélés positifs.

Abstract During an excavation by Inrap in 2014 at the chapel of Barain (Avosnes), excavated stone graves were discovered, a relatively rare occurrence in Burgundy. One grave was found to contain a coin dated to 1347/1348, the period of the Black Death. Biomolecular tests were undertaken and have revealed the presence of plague pathogens.

Zusammenfassung Anlässlich einer Prospektion des Inrap wurden 2014 in der Kapelle von Barain (Avosnes) in den Felsen gehauene Gräber freigelegt. Diese Art Bestattung ist in der Bourgogne relativ selten. In einer der Grabstätten wurde eine Münze aus den Jahren 1347/1348, der Zeit der Großen Pest, gefunden. An den Knochen wurden biomolekulare Tests vorgenommen, um eine mögliche Präsenz des Pesterregers festzustellen: die Test erwiesen sich als positiv.

Le hameau de Barain se situe sur la commune d'Avosnes (Côte-d'Or, Bourgogne) (fig. 1). Localisé au nord-ouest de cette dernière, il regroupe quelques maisons autour d'une chapelle dédiée à saint Pierre. Communément dénommé « chapelle de Barain », l'édifice a bénéficié d'un important programme de restauration motivé, entre autres, par la présence de peintures murales intérieures et extérieures ainsi que par des décors en stucs du XVIII^e siècle. Attribué à des membres de la famille Marca, artistes originaires du Piémont italien¹, le décor moderne vient se surimposer à un premier état, à l'iconographie plus ancienne, probablement de la fin de l'époque médiévale².

Le diagnostic archéologique réalisé autour de la chapelle du 14 au 17 janvier 2014 intervient en amont de travaux visant principalement la création d'un réseau d'écoulement des eaux plu-

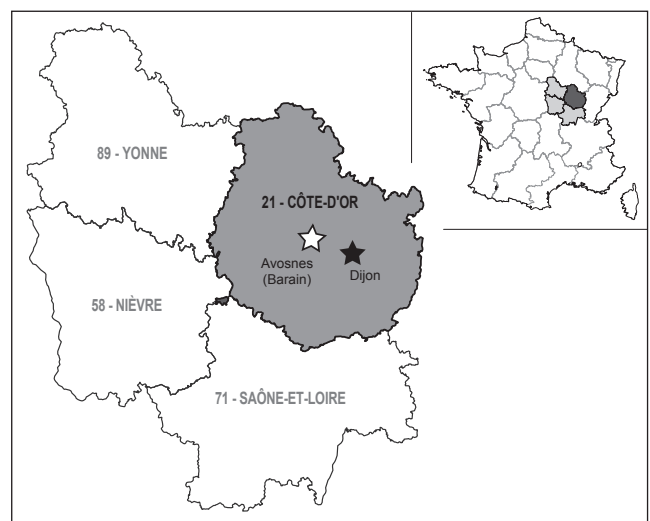


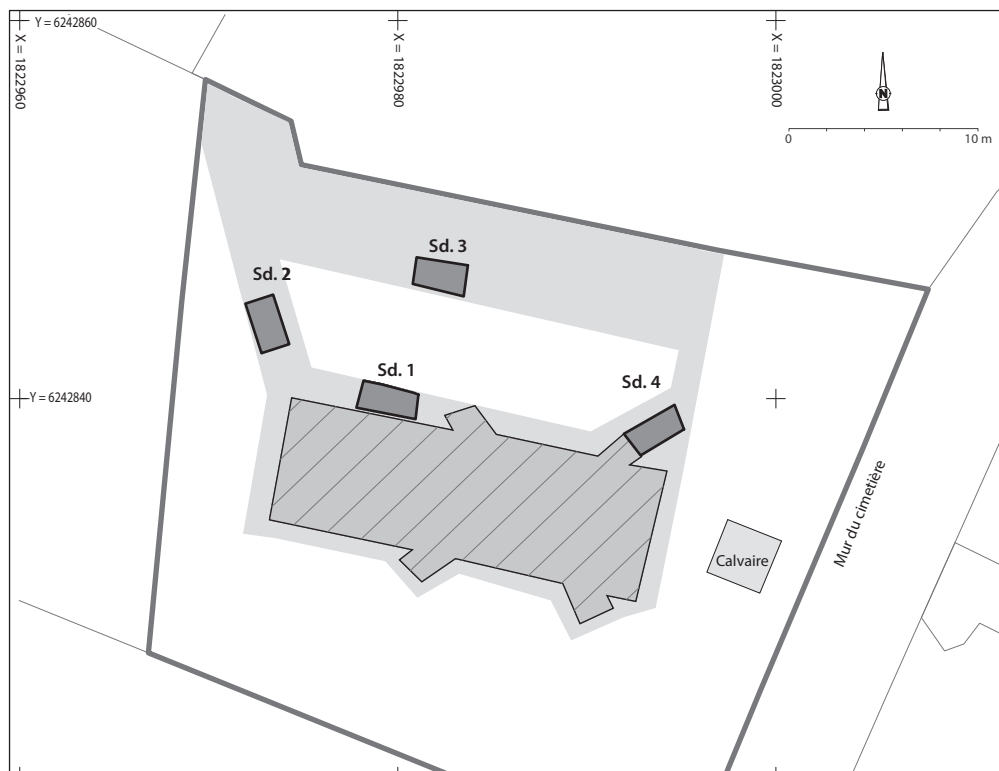
Fig. 1. Localisation géographique du site d'Avosnes, chapelle de Barain.

1. D'après le dossier d'autorisation de travaux sur monument historique, dossier de présentation de janvier 2013 déposé par E. Pallot, Architecte en Chef des Monuments historiques, p. 6.

2. Celle-ci est en cours de dégagement à l'intérieur de l'édifice et n'a donc pour l'instant fait l'objet d'aucune étude permettant de la détailler.

* Inrap Bourgogne - Franche-Comté.

** Inrap Bourgogne - Franche-Comté - UMR 7268 ADES Aix-Marseille Univ., CNRS, EFS.



▲ Fig. 2. Plan de la chapelle de Barain et localisation des sondages. En grisé, zone de prescription (DAO R. Pinguet).

◀ Fig. 3. Vue vers le sud-est de la chapelle avec les sépultures du XIX^e siècle (R. Pinguet).



viales³. Quatre sondages ont été réalisés au nord de l'église, dans le cimetière, qui comprenait encore des tombes datant du XIX^e siècle (fig. 2 et 3). Une zone de sépultures plus anciennes creusées dans la roche a été mise en évidence autour de l'édifice, sur son côté est. La découverte d'une tombe datée du milieu du XIV^e siècle nous permet d'ouvrir une fenêtre sur un épisode de l'histoire de la Côte-d'Or, celui de la grande épidémie de peste de 1348.

3. Le diagnostic ne devrait pas être suivi de fouilles archéologiques pour des raisons techniques et économiques.

1. HISTORIQUE DE LA CHAPELLE DE BARAIN

Aujourd'hui situé sur la commune d'Avosnes, le hameau de Barain paraît avoir été auparavant autonome. C'est par un acte daté de 1197 que le nom de Barain est identifié pour la première fois sous la forme *barens*. Bien que l'original soit probablement perdu, il existe une copie du document dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Seine (chef-lieu de canton en Côte-d'Or) daté du XIII^e siècle (10H6, cart. 165, ms. 139, p. 260)⁴.

4. Tous les documents d'archives cités dans ce texte sont conservés aux Archives départementales de la Côte-d'Or.

L'acte est une donation de l'évêque de Langres, Garnier, à l'abbaye de Saint-Seine. Le prélat donne les églises et les petites églises⁵ de Saint-Anthot, La Chaleure, Avosnes et Barain : [...] *ecclesie ecclesiolas de Sant Anteil et de Calore et de Havogne et de Barrens* [...]. Barain doit donc probablement être considéré comme le siège d'une paroisse à la fin du XII^e siècle. Nous ne connaissons pas la date de construction ni de consécration de l'église.

Après cette donation, le fonds d'archives de l'abbaye de Saint-Seine ne semble pas garder de trace de cet édifice et encore moins de la localité. Il faut attendre la première moitié du XVII^e siècle pour collecter quelques informations. Ainsi, en 1624, il existe un curé du nom de Nicolas Loreau à Barain et la localité est déclarée faisant partie de la paroisse d'Avosnes en 1685-1686 (cote C 4758, fol. 91r^o; cote C 4765, fol. 313v^o). Déjà, vers 1666-1669, Barain est considéré comme un *secours* de la paroisse d'Avosnes (cote C 2885, fol. 33r^o), c'est-à-dire que l'église d'Avosnes est le centre de la paroisse tandis que celle de Barain est plus sporadiquement utilisée. Le changement de statut entre l'extrême fin du XII^e siècle et le début du XVII^e siècle n'a pas de cause connue.

Pourtant, lorsqu'on se penche sur le village d'Avosnes, les archives abondent, mais sans jamais parler de Barain, ce qui renforce l'idée que Barain est une entité à part. Ainsi, la première mention d'Avosnes arrive dans la documentation vers 1160, grâce à l'implantation des Templiers (cote 111H1169). À partir de ce moment, de grandes familles de l'aristocratie bourguignonne donnent leurs droits et leurs biens aux religieux. Parmi ces noms se trouvent, vers 1193, les familles de Sombernon, de Vergy, de Grancey mais aussi celles de Drée et de Turcey.

La population du village reste toutefois difficile à estimer. Quelques documents issus du duché de Bourgogne renseignent sur le nombre de foyers fiscaux mais aucune étude exhaustive n'a pu être menée dans le cadre de l'opération archéologique. D'après les estimations du nombre de foyers fiscaux, le nombre d'habitants paraît relativement faible dans la période suivant l'épidémie de peste et puis il semble augmenter⁶ (fig. 4).

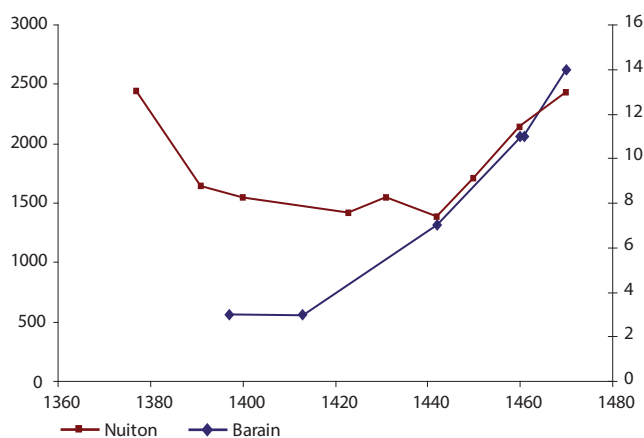


Fig. 4. Évolution du nombre de feux à Barain comparé à ceux de Nuiton en fonction des années (échelle de gauche Nuiton ; échelle de droite Barain) ; les données pour le Nuiton sont issues de BECK, 1980 (R. Pinguet et C. Fossurier).

5. La signification précise du terme *ecclesiolas* (soit « petite église ») reste à caractériser dans cet acte du XII^e siècle.

6. Selon les registres de recherche des feux du bailliage conservés aux A.D.C.O. et notamment les registres cotés B 11513 à 11516.

2. LE CIMETIÈRE

Les sépultures sont installées au sein d'un cimetière de type « paroissial » qui fonctionne selon un modèle bien établi pour ces périodes, avec une forte densité de tombes se recoupant les unes les autres (BURNOUF, 2008). Les comblements des inhumations, constitués essentiellement par la terre naturelle du cimetière, comprennent ainsi souvent des os issus de tombes antérieures, ce qui augmente le nombre total d'individus.

Quinze sépultures primaires⁷ ont été inventoriées pour un nombre minimum de vingt individus prélevés mais la plupart des inhumations n'ont pas été fouillées (fig. 5). Elles ont été analysées selon les méthodes couramment utilisées en archéo-anthropologie⁸.

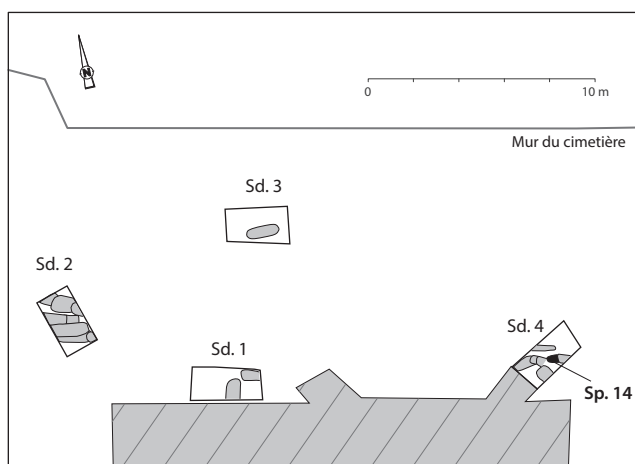


Fig. 5. Plan de localisation des sondages avec la sépulture 14 du sondage 4 en noir (R. Pinguet).

2.1. La population inhumée

Sur les vingt individus prélevés, huit proviennent des comblements des sépultures et de la « terre de cimetière » qui les recouvre et sont en position secondaire, soit 40 % des effectifs (fig. 6)⁹. Ce nombre important d'individus en position secondaire illustre le remaniement perpétuel du cimetière. Sept individus, soit 35 %, sont immatures et appartiennent à la plupart des classes d'âge : ce nombre paraît relativement élevé dans la mesure où les immatures sont souvent moins fréquemment retrouvés en position secondaire (GUY, 1996). Aucun individu n'a pu être sexé, aucun coxal adulte n'ayant été prélevé. La présence de trois signes de stress non spécifiques¹⁰ a été observée sur les différents individus ; peu d'autres

7. Une sépulture primaire correspond à une tombe où le corps du défunt n'a pas été déplacé après son dépôt.

8. Analyse biologique, pour l'âge des individus immatures, d'après SCHOUR, MASSLER, 1941 revus par UBELAKER, 1978, et d'après STLOUKAL, HANÁKOVÁ, 1978 pour l'usure dentaire d'après BROTHWELL, 1972 ; analyse taphonomique d'après DUDAY *et alii*, 1990 et DUDAY, 2005.

9. Les ossements issus des remplissages de sondage proviennent soit du vrac du cimetière, soit du comblement de sépultures postérieures et ne sont donc pas en connexion, contrairement aux ossements issus des sépultures primaires. Dans tous les cas, les squelettes ne sont jamais complets et souvent représentés par quelques portions anatomiques seulement.

10. Les signes de stress non spécifiques correspondent à des marqueurs osseux signifiant que l'individu a été touché par un stress, sans que celui-ci puisse être déterminé avec précision : leur origine est biologique dans la plupart des cas mais la possibilité d'une influence psychologique ne peut totalement être écartée. Les trois signes observés ici sont les *cribra orbitalia* (nombreuses fines microporosités sur le toit supérieur de l'orbite), l'hyperostose porotique

N° sondage	N° sépulture	N.M.I.	Âge	Classes d'âge	Ossements prélevés
2	8	1	Adulte		Éléments des pieds
2	16	1	Immature	4-8 ans	Crâne, fragments des trois premières vertèbres
3	3	1	Immature	5-9 ans	Quelques vertèbres, fragments de membres
4	1	1	Adulte	Jeune	Crâne, ceinture scapulaire, rachis
4	2	1	Immature	4-8 ans	Crâne, fragments de membres supérieurs, coxal
4	11	1	Adulte		Membre inférieur droit et pieds
4	11	1	Immature	1-4 ans	Os des membres
4	12	1	Adulte		Os des membres
4	12	1	Adulte		Os des membres
4	12	1	Adulte		Os des membres
4	13	1	Adulte		Crâne, portion du rachis
4	14	1	Adulte		Crâne, rachis, membre supérieur
2	vrac de 0 à 50 cm	1	Adulte		Quelques divers os
2	vrac de 0 à 50 cm	1	Immature		Quelques divers os
2	vrac de 0 à 50 cm	1	Immature		Quelques divers os
2	vrac à - 70 cm	1	Immature		Quelques divers os
2	vrac à - 70 cm	1	Adulte		Quelques divers os
2	vrac à - 1 m	1	Adulte		Quelques divers os
4	vrac remplissage supérieur	1	Adulte		Quelques divers os
4	vrac remplissage supérieur	1	Adulte		Quelques divers os

Fig. 6. Inventaire biologique sommaire des ossements, sépultures et remplissages (C. Fossurier).

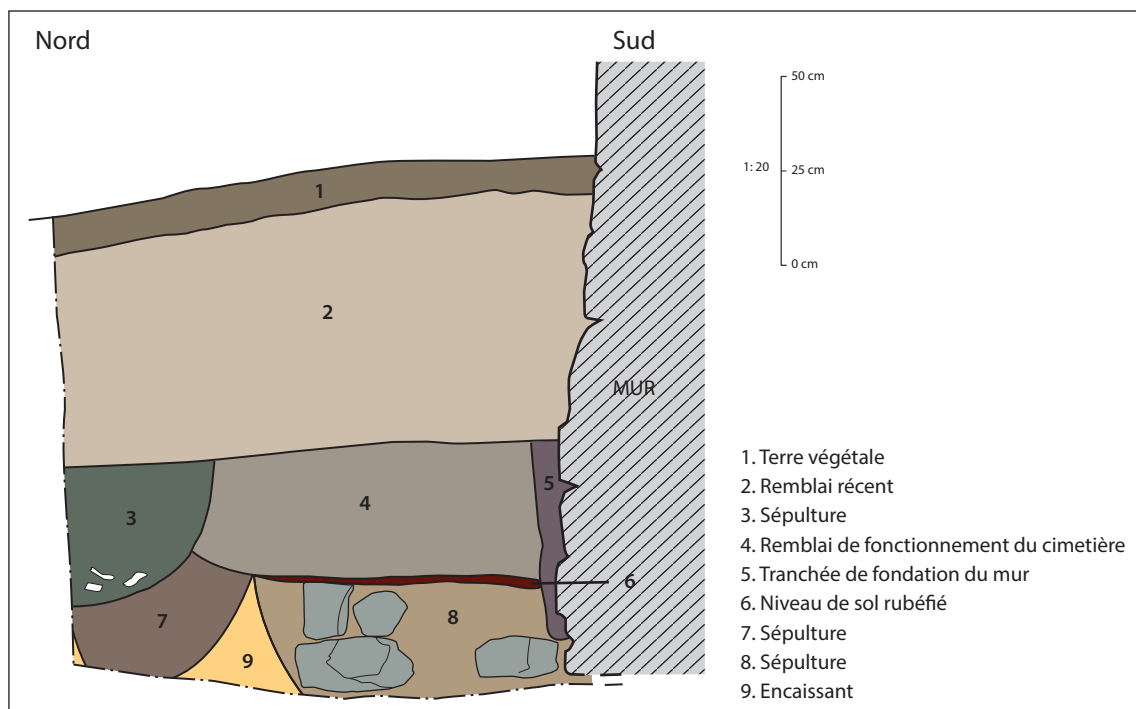


Fig. 7. Coupe stratigraphique du sondage 1 avec implantation des sépultures (R. Pinguet).

pathologies spécifiques ont été notées et seulement sur les os en position secondaire, avec la possible fracture d'un humérus droit et une atteinte tibiale d'origine indéterminée (infectieuse ou tumorale probablement). La population, par sa diversité et son état sanitaire, semble donc se rapprocher d'une population de type naturel, bien que l'échantillon soit bien trop faible et trop fragmenté pour qu'il soit possible d'étayer cette hypothèse. Elle peut s'apparenter en ce sens à une population de type paroissial.

2.2. Pratiques funéraires et sépultures creusées dans la roche

Très peu d'indices documentant l'analyse taphonomique ont pu être recensés, la plupart des sépultures n'ayant pas été fouillées. Sur les quinze inhumations inventoriées, tous les individus reposent sur le dos, tête à l'ouest. Quelques clous ont été identifiés dans le sondage 2, hors contexte, ce qui suggère que certains individus étaient peut-être inhumés en cercueil ou en coffrage de bois assemblé *in situ*. Des traces vertes sur les os laissent penser que plusieurs épingles en alliage cuivreux servaient soit d'accessoires vestimentaires, soit à refermer des tissus: les défunts étaient sans doute pour quelques-uns inhumés en linceul tandis que d'autres se trouvaient en cercueil ou en coffrage de bois¹¹.

Le fait que certaines tombes soient creusées dans la roche est relativement rare. En effet, les inhumations les plus anciennes sont excavées dans un tuf relativement facile à forer et peu profond, apparaissant parfois à 60 cm du niveau supérieur actuel (notamment dans le sondage 4). Le substrat relativement tendre a conservé la trace du ou des outils ayant servi au creusement. Aucun aménagement particulier n'a été vu au sein de ces sépultures, mais aucune fouille minutieuse n'a pu être effectuée. Les pratiques funéraires sont ainsi à nouveau en concordance avec une gestion de type paroissial du cimetière.

Les plus anciennes inhumations datées dans le diagnostic remontent au milieu du XIV^e siècle d'après l'analyse du mobilier et de la stratigraphie. L'examen de la coupe stratigraphique semble indiquer que certaines sépultures creusées dans la roche passent sous l'édifice du XV^e siècle, montrant ainsi que son emprise diffère du bâtiment antérieur (fig. 7). Un examen rapide des données de la littérature archéologique n'a révélé que peu de cas de tombes creusées dans la roche en Bourgogne, ce type d'inhumations se trouvant davantage dans la moitié sud de la France. Certaines ont été trouvées à Chevroches (Nièvre) au lieu-dit *Les Chaumottes*, mais ne correspondent ni en architecture – dalles ou sarcophages installés dans les creusements –, ni en période chronologique – elles sont mérovingiennes (STANIASZEK, DEVEVEY, 2002). Les éléments qui s'en rapprochent le plus se trouvent à La-Charité-sur-Loire (Nièvre; BILLOIN *et alii*, 2005): en effet, dans la galerie du cloître, des tombes rupestres du XIII^e siècle ont été trouvées. En diagnostic, à Laives (Saône-et-Loire), ce type de sépulture a également été observé pour les XIV^e-XV^e siècles (SAINT-JEAN VITUS, 2015). À Migennes (Yonne), les tombes creusées dans la roche n'ont pas pu être datées précisément mais elles seraient antérieures au XII^e siècle (BILLOIN, 1999; PINGUET, 2014). À Barain, elles paraissent correspondre à une solution opportuniste qu'explique la nature relativement meuble du terrain naturel.

crânienne (nombreuses fines microporosités sur la voûte crânienne) et l'hypoplasie de l'émail dentaire (présence de stries essentiellement sur l'émail dentaire).

11. La présence d'un linceul n'exclut pas celle d'un cercueil ou d'un coffrage de bois, bien que cette occurrence ne se soit pas présentée dans les cas étudiés ici.

3. UN CAS DE PESTE

La « Grande Peste » de 1348 et ses conséquences sont encore aujourd'hui difficilement quantifiables, bien que l'épidémie ait fortement marqué les esprits. Le manque quasi-total de documents d'archives explique en partie ce fait. Pour la Bourgogne, seul le registre paroissial de la commune de Givry (Saône-et-Loire) conserve le nombre de décès pour cette période (GRAS, 1939). En Côte-d'Or, P. Beck a produit des courbes démographiques grâce à des documents fiscaux, mais seulement à partir de 1377 et pour une zone géographique dénommée le « Nuiton », qui s'étend autour de Nuits-Saint-Georges (BECK, 1980). Pour Barain, les données disponibles sont lacunaires mais permettent de montrer que l'évolution de la population est comparable à celle du Nuiton. P. Beck observe qu'entre 1377 et 1442 le Nuiton se vide de sa population. Soumis à quelques fluctuations, les chiffres montrent un accroissement de la population à partir de cette dernière date (BECK, 1980, p. 91-93).

Cette analyse est à pondérer par la situation de Barain. Le village se situe dans une zone vallonnée: P. Beck fait une distinction entre la zone de plaine, celle de « la côte », et une dernière dénommée « la montagne ». Le cas qui nous occupe est à classer dans cette troisième zone. Elle se caractérise par un peuplement moindre et un impact plus important de l'épidémie sur le nombre d'habitants. La hausse de la population y est plus faible et moins rapide après le passage de la peste de 1348 et de ses résurgences.

3.1. La sépulture 14

La sépulture 14 du sondage 4 a été datée de la période de la « Grande Peste » grâce à une monnaie (fig. 8). La tombe est une inhumation primaire. Elle est creusée dans la roche et conservée sur une vingtaine de centimètres de hauteur pour une longueur de 60 cm et une largeur estimée de 40 cm. Seule sa partie supérieure est préservée, sa moitié inférieure ayant été détruite par l'installation d'une autre sépulture. L'individu est orienté ouest-est, tête à l'ouest. Il s'agit d'un adulte de sexe indéterminé, qui reposait sur le dos, les membres supérieurs repliés à 90°. Il présente une usure dentaire de 5+, un tartre léger, quatre dents cariées et des signes de stress non spécifiques marqués (hypoplasie de l'émail dentaire et *cribra orbitalia*). Aucune variation anatomique ou atteinte pathologique n'a été observée.

En raison du contexte historique et archéologique particulier de cette tombe, des tests biomoléculaires ont été effectués sur les dents de l'inhumé et y ont révélé la présence de marqueurs de la peste (HUYNH *et alii*, 2016)¹². Cette sépulture est donc bien celle d'un « pestiféré ». Son inhumation probablement en simple linceul pourrait être en lien avec la maladie, ce qui est fréquent à cette période (LE FORESTIER, 2012)¹³. De même, la monnaie a peut-être été mise dans la sépulture en relation avec la situation.

Il est rare de pouvoir établir le lien entre la Peste Noire et une sépulture en France. À Bondy (Seine-Saint-Denis), la présence du pathogène a bien été reconnue au sein de sépultures multiples pouvant correspondre à cet épisode ou aux deux vagues postérieures, mais leur datation ne peut être précisée (LE FORESTIER, 2012) et peu d'autres exemples ont pu être reconnus archéologiquement.

12. Tests effectués par la faculté d'odontologie et de médecine de l'université Aix-Marseille par Huynh et ses collaborateurs (HUYNH *et alii*, 2016).

13. Ce qui ne veut pas dire que toute inhumation en simple linceul est liée à un décès dû à la peste.



Fig. 8. Vue générale de la sépulture 14 du sondage 4 (C. Fossurier).



Fig. 9. Fiche descriptive de la monnaie (P. Listrat et F. Krolikowski).

3.2. La monnaie

La monnaie a été retrouvée sur la gauche de la septième vertèbre cervicale (fig. 9). Elle a « coloré » l'os hyoïde et la zone mentonnière de la mandibule. Un fragment de tissu, conservé par les oxydes de cuivre, l'entourait, ce tissu évoquant un linceul. Toutefois, trop peu d'ossements ont été dégagés pour étayer cette hypothèse par l'analyse taphonomique. Les restes de tissus ont d'abord été prélevés sur la monnaie avant qu'un nettoyage au scalpel sous loupe binoculaire n'ait permis de dégager les quelques éléments permettant une identification et une datation. La forte oxydation du cuivre de l'alliage et la frappe incomplète de cette monnaie n'ont pas facilité son identification mais les quelques restes de légendes et les divers éléments encore visibles ont permis de déterminer qu'il s'agit d'une maille noire double frappée sous le règne d'Eudes IV.

Le règne d'Eudes IV marque une rupture dans le monnayage de Bourgogne : abandonnant les types monétaires bourguignons utilisés par ses prédécesseurs, il lance la frappe de monnaies largement inspirées des monnaies royales, ce qui lui vaut d'être ajourné devant le Parlement de Paris en 1321. N'entendant pas renoncer aux profits générés par l'émission de numéraire, le duc ferme alors l'atelier de Dijon pour frapper uniquement à Auxonne, en dehors de la zone d'ingérence du roi. C'est dans ces conditions que notre monnaie a vu le jour, résultat d'un long appauvrissement des alliages et d'une double imposture, la première en imitant un type royal, la seconde en portant les signes distinctifs des monnaies à forte teneur en argent alors qu'il ne s'agit que d'un billon¹⁴

14. Billon : alliage de cuivre et d'argent où le cuivre est majoritaire en poids. On parle de billon blanc pour un titre entre 500 et environ 250 millièmes et

à 130 millièmes de fin. La frappe de ces mailles doubles a vraisemblablement débuté en 1343 pour finir en 1349, avec quelques variations dans la gravure au fil des années et l'appauvrissement en métal noble. Tous ces éléments permettent de dater la fabrication de notre exemplaire précisément entre 1347 et 1348. Son absence dans les dépôts monétaires postérieurs à 1350 laisse penser qu'elle n'a pas perduré après le règne de Eudes IV : la circulation de la monnaie trouvée dans la sépulture s'étend donc vraisemblablement de 1348 à 1350 (DUPLESSY, 1985 et 1995).

Il n'est pas extrêmement rare de retrouver des monnaies glissées dans la bouche ou la main d'un défunt au Moyen Âge (ALEXANDRE-BIDON, 1993, p. 146). Dévaluées, ces monnaies peuvent servir de « médaille protectrice » (*ibid.*, p. 146) : dans le cas d'Avosnes, la monnaie n'a vraisemblablement pas une grande valeur monétaire ; par ailleurs, elle présente une croix très nette sur le revers, accompagnée d'une légende servant de bénédiction :

de billon noir ou monnaies noires si l'alliage contient moins de 25 % d'argent environ. Par extension, ce terme s'applique aux monnaies réalisées dans cet alliage (AMANDRY *dir.*, 2001).

[+BNDICTV.SIT.NOME.]DNI.NRI.¹⁵. Pour D. Alexandre-Bidon, la forme circulaire peut d'ailleurs rappeler un pain béni, une image pieuse ou une hostie (p. 147). Selon l'auteur, les formules et signes de croix « protègent le défunt contre les agressions du démon » (p. 147), ce que les effets sur le corps d'une maladie comme la peste peuvent suggérer.

CONCLUSION

Le diagnostic effectué dans le cimetière de la chapelle de Barain a mis en évidence l'existence de sépultures creusées dans la roche qui se sont révélées relativement rares en Bourgogne. Sur le site, l'une d'elles remonte au moins au XIV^e siècle, mais d'autres peuvent être plus anciennes. L'opération a également permis de montrer, pour l'une des premières fois, une manifestation de la Peste Noire dans l'Auxois, attestant ainsi la présence de l'épidémie dans cette région en 1348.

15. « Béni soit le nom du seigneur ».

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE-BIDON D., 1998, *La mort au Moyen Âge - XIII^e-XVI^e siècle*, Paris, Hachette Littératures, 332 p.
- AMANDRY M. *dir.*, 2001, *Dictionnaire de numismatique*, Tours, Larousse, 628 p.
- BECK P., 1980, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge. Nuits*, Thèse pour le doctorat de 3^{ème} cycle, EHESS, Paris, 2 vol.
- BECK P., 2006, *Archéologie d'un document d'archives : approche codicologique et diplomatique des chartes des feux bourguignonnes (1285-1543)*, Paris, École des Chartes, 148 p. (*Études et rencontres de l'École des Chartes*, 20).
- BILLOIN D. *dir.*, 1999, *Migennes (89) : église Saint-Pancrace*, DFS de sauvetage urgent, Dijon, Afan, 70 p.
- BILLOIN D., GASTON V., STANIASZEK L., 2005, *La Charité-sur-Loire 'Square des Bénédictins'*, Rapport de fouille archéologique préventive, Dijon, Inrap, 217 p.
- BROTHWELL D.R., 1972, *Digging up bones : the excavation, treatment, and study of human skeletal remains*, Londres, British Museum, National History, xi-196 p.
- BURNOUF J., 2008, *Archéologie médiévale en France : le second Moyen Âge (XI^e - XVI^e siècle)*, Paris, La Découverte, 175 p. (Coll. *Archéologies de la France*).
- DUDAY H., 2005, « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », in : DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. *éd.*, *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, éd. du CTHS, p. 153-215 (*Orientations et méthodes*, 7).
- DUDAY H., COURTEAUD P., CRUBÉZY E., SELIER P., TILLIER A.-M., 1990, « L'anthropologie 'de terrain' : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bull. et Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 2, p. 29-50.
- DUMAS-DUBOURG F., 1965, « Le monnayage d'Eudes IV de Bourgogne (1315-1349) », *Annales de Bourgogne*, p. 257-280, pl. I-III.
- DUMAS-DUBOURG F., 1988, *Le monnayage des ducs de Bourgogne*, Louvain-la-Neuve, 419 p. (*Publ. d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Univ. catholique de Louvain*, 53 - *Numismatica Lovaniensia* - 8).
- DUPLESSY J., 1985, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, Paris, Bibliothèque nationale de France, t. 1, 180 p.
- DUPLESSY J., 1995, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, Paris, Bibliothèque nationale de France, t. 2, 160 p.
- GRAS P., 1939, « Le registre paroissial de Givry (1334-1357) et la Peste noire en Bourgogne », in : *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 100, p. 295-308.
- GUY H., 1996, « L'intérêt des os issus des remplissages pour l'étude paléodémographique des cimetières », *Bull. et Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 8, p. 413-420.
- HUYNH H.T.T., NKAMGA V.D., SIGNOLI M., TZORTZIS S., PINGUET R., AUDOLY G., ABOUDHARAM G., DRANCOURT M., 2016, « Restricted diversity of dental calculus methanogens over five centuries, France », *Scientific reports*, 6: 25775, doi: 10.1038/srep25775, 6 p.
- LE FORESTIER C., 2012, « La peste noire à Bondy », *En Aulnoye Jadis*, n° 42, p. 5-11.
- PINGUET R., 2014, *Église Saint-Pancrace, Place Gambetta, Bourgogne, Yonne, Migennes*, Rapport de diagnostic, Dijon, Inrap Grand-Est Sud, 105 p.
- POEY D'AVANT F., 1862, *Monnaies féodales de France. Troisième volume*, Paris, Éd. les Chevaliers-légers, réédition en fac-sim. de 2002, 608 p.
- SAINT-JEAN VITUS B. *dir.*, 2015, *Sondages et relevés sur les pourtours d'une église du début du XI^e siècle : Laives, Saône-et-Loire, Bourgogne, Montagne de Saint-Martin, église Saint-Martin du Haut*, Rapport de diagnostic, Dijon, Inrap Grand-Est Sud, 104 p.
- SCHOUR I., MASSLER M., 1941, « The development of the human dentition », *Journal of the American Dental association*, 28, p. 1153-1160.
- STANIASZEK L., DEVEVEY F., 2002, *Chevroches (58) 'Les Chaumottes'*, Rapport de diagnostic archéologique, Dijon, Inrap, 37 p.
- STLOUKAL M., HANÁKOVÁ M., 1978, « Die längeder Langsknocher altawisher Bevölkerungen unter besonderer Berücksichtigung von Wachstum Fragen », *Homo*, 29, p. 53-59.
- UBELAKER D.H., 1978, *Human skeletal remains : excavation, analysis, interpretation*, Chicago, Aldine Publishing Company, 116 p.